

# COMMUNIQUE DE PRESSE

**Mercredi 11 septembre 2019**

## Formation des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)

**Mercredi 11 septembre, Madame Bistos, directrice académique adjointe du Bas-Rhin, a ouvert au nom de Madame la rectrice, Sophie Béjean, la session de formation des personnels chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap (AESH), nouvellement recrutés.**

Cette première formation s'adresse à un public de **100 stagiaires AESH, récemment recrutés dans le Bas-Rhin**, et s'articule autour de **quatre thèmes** :

- Cadre de travail des AESH, valeurs et acteurs
- Formation : ambition et apports administratifs
- Rôles et missions de l'accompagnant d'élèves en situation de handicap
- Présentation de la Maison départementale des personnes handicapées Bas-Rhin

Une opération similaire est organisée **dans le Haut-Rhin pour 150 stagiaires accompagnants d'élèves en situation de handicap.**

Dans les deux départements, les formations sont assurées par les membres de l'équipe ASH et les partenaires de l'Éducation nationale : associations, MDPH, établissements sociaux et médicaux-sociaux, professionnels de santé. Ces regards croisés permettent de construire une culture commune de l'École inclusive.

### GLOSSAIRE.....

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap  
ASH : Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés  
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées  
PIAL : Pôle inclusif d'accompagnement localisé

## Formation des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)

La formation des AESH, c'est :

**60h de formation d'adaptation à l'emploi** pour tous les AESH qui prennent fonction lors de leur première année d'exercice dans l'académie de Strasbourg.

### 4 grands objectifs pour la professionnalisation de ces personnels

- Renforcer les connaissances dans le champ du handicap (autisme, trouble du comportement, des apprentissages, moteurs...)
- Comprendre l'environnement scolaire et les parcours des élèves en situation de handicap
- Maîtriser les gestes professionnels adaptés
- Analyser sa pratique, la comprendre pour la faire évoluer

#### 4 modalités d'accompagnement

- Des présentiels avec l'intervention d'**acteurs du médico-social** (Centre Ressource Autisme (CRA), SESSAD autisme de l'ADAPEI Papillons Blancs, Institut d'Education Motrice Les Acacias, Association Régionale de l'Aide aux Handicapés Moteurs (ARAHM)) et de l'équipe de formateurs de l'ASH
- Des ateliers de mise en situation et d'apprentissage de gestes spécifiques avec l'intervention d'**associations de parents** (Dysphasie Alsace, Dyspraxie Alsace...) et de l'équipe de formateurs de l'ASH
- Des analyses de pratique professionnelles avec l'intervention de **psychologues**

#### Formation ouverte

- La formation est également accessible aux **acteurs de centres de loisirs et périscolaires**.

#### Nouveauté 2019-2020

### Professionalisation des personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap

Pour transformer qualitativement l'accompagnement des élèves en situation de handicap :

- **Augmentation des emplois d'accompagnants** pour accompagner l'augmentation des besoins. A la rentrée 2019, 1180 ETP (emplois temps plein) sont dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, ce qui représente environ 1800 personnes. Depuis 2016, le nombre de postes a augmenté de 75%, ce qui représente 508 postes supplémentaires.
- **Les conditions pour les personnels AESH ont été améliorées pour plus de pérennité auprès des enfants**. Les personnels AESH sont désormais engagés en contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans, renouvelable, puis transformable en contrat à durée indéterminée (CDI).

#### Formation continue

En complément de la formation initiale d'adaptation à l'emploi, une formation continue est dispensée avec des modules d'approfondissement autour :

- Des besoins des élèves
- Du numérique au service des besoins des élèves
- De la spécificité d'accompagnement au collège et au lycée

#### Formation pluri-catégorielle

Formation pluri-catégorielle pour construire une culture commune entre tous les acteurs : AESH, enseignants, directeurs d'école, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et centres de loisirs.

#### Formations spécifiques dans chaque PIAL

Après analyse des besoins avec les établissements médicaux sociaux du territoire, formation spécifique dans chaque PIAL

#### Formation dans chaque circonscription proposée

**Formation de 3h** pour définir, étudier le positionnement de l'AESH et de l'enseignant dans la classe

#### Ressources

Un livret d'accueil et un livret de prise de fonction disponibles dès la rentrée 2019

#### Tutorat

Un tutorat entre AESH avec la possibilité d'échanges de pratiques entre pairs.

---

**CONTACTS PRESSE**

**Cabinet de la rectrice**

Cellule communication

T 03 88 23 38 48

[ce.communication@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.communication@ac-strasbourg.fr)

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**